

Comment adhérer à la CFTC ?

La **CFTC** est une confédération, qui rassemble en son sein différentes structures lui étant affiliées. Les structures s'engagent à respecter un règlement et des statuts qui garantissent l'identité de la **CFTC**.

Dans le cadre d'une adhésion, vous êtes rattaché à l'une des structures, en fonction du département de votre lieu de travail mais aussi de votre secteur d'activité. Un tel mode de fonctionnement permet une meilleure prise en considération des besoins, aspirations et attentes de chacun.

Afin d'identifier votre contact, nous vous invitons à répondre aux deux questions ci-dessous. Vous pourrez lui poser vos questions sur l'adhésion, le montant de la cotisation et l'activité syndicale.

Pour remplir ce formulaire, vous aurez besoin de votre « code IDCC ». Celui-ci figure normalement sur votre bulletin de salaire. Il identifie votre convention collective. Si vous n'avez pas de code IDCC, nous vous invitons à vous rapprocher de votre union départementale ou de votre union régionale (choisissez la structure du département de votre lieu de travail, ou de votre domicile si vous êtes étudiant, demandeur d'emploi ou retraité).

OÙ NOUS TROUVER ?

Avant de chercher à joindre l'une de nos structures, merci de bien vouloir d'abord consulter notre [FOIRE AUX QUESTIONS](#). Dans cet annuaire, vous pouvez rechercher :

- nos fédérations (pour voir, tapez « fédération »)
- nos unions départementales (tapez le numéro du département, ou son nom)
- nos unions régionales (tapez le nom de la région).
- rapprochez-vous de votre Délégué Syndical CFTC dans votre magasin ou Zone de vie

<https://www.cftc.fr/faq>